

M. MacNICOL: L'honorable député a parfaitement raison.

M. GARIÉPY: On me permettra d'exposer un autre léger grief. Les dispositions afférentes aux allocations familiales sont appliquées dans ma région comme ailleurs. On a distribué ces allocations. Cependant, cette question de la distribution donne lieu à certaines plaintes. Sans doute pour des motifs d'économie, ou encore à cause de la nouveauté de ce service, le ministère n'a qu'un seul bureau général pour toute la province de Québec, en vue de l'administration de ces allocations. Cela n'est ni pratique ni efficace. Trois-Rivières se trouve au centre de la province. Les familles qui touchent les allocations sont pauvres pour la plupart et, dans bien des cas, sont sans instruction. Comme il s'agit d'une idée nouvelle, il arrive souvent que des enquêtes soient nécessaires. Les gens ont besoin d'aide et s'adressent à Québec, à Montréal ou à Ottawa. Dans plusieurs cas, on attend une réponse depuis des semaines et même des mois. C'est une mauvaise façon de procéder. Il n'en coûterait pas plus d'établir à Trois-Rivières un bureau local pour desservir les dix ou douze comtés environnants. On pourrait faire de même pour l'administration de l'impôt sur le revenu. A l'heure actuelle, il n'existe qu'un bureau central, à Montréal; on peut s'imaginer le flot de correspondance qui parvient à ce bureau.

Il est vrai que certains fonctionnaires vont d'un endroit à l'autre, mais leurs visites se font à la hâte et ils ne restent guère longtemps au même endroit. Si, comme nous le devons, il nous faut continuer à percevoir l'impôt sur le revenu, il faudrait prendre pour principe d'établir des bureaux locaux dans divers districts. Je ne demande pas qu'il y ait un bureau dans chaque comté ni dans chaque ville. Mais comme les gens de Trois-Rivières doivent puiser leurs renseignements à Montréal ou à Québec, ils se trouvent dans une situation désavantageuse et pareil état de choses n'est pas de nature à produire de bons résultats.

Quiconque voyage à travers la province de Québec, comme le fait l'honorable représentant de Davenport (M. MacNicol), constate que, dans le territoire qui s'étend de Montréal à Québec, les centres sont plutôt espacés. Au nord de Trois-Rivières, il y a les villes de Shawinigan, Grand'Mère et La Tuque, où passe la ligne principale de l'ancien chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. Au sud, se trouvent les villes de Nicolet, Victoriaville, Drummondville et Sherbrooke. De là on rejoint la frontière et la république voisine située au sud de cette frontière.

La ville de Trois-Rivières est le centre de la région productrice d'énergie. C'est à Sha-

winigan-Falls qu'a été aménagée la première usine hydro-électrique au Canada. Même à l'heure actuelle il serait possible de produire un million de chevaux-vapeur de plus, s'il existait des usines pour utiliser cette énergie. Cette vaste centrale électrique n'est qu'à une vingtaine de milles au nord de ma circonscription. Une demi-douzaine de fabriques de papier existent dans cette région, centre mondial de la fabrication du papier. La plus grosse fabrique de l'univers se trouve dans ma propre ville. Elle expédie ses produits sans trêve, par navire, en été, et par chemin de fer, par voie de Montréal ou de Québec. Le fleuve Saint-Laurent est très large à cet endroit et les traversiers ne répondent pas aux besoins. Il ne semble pas possible d'obtenir des traversées convenables. La région compte quelque quatre-vingts milles de terres éminemment propres à la culture, mais on a quelque peu négligé les cultivateurs. Je ne blâme personne à cet égard. On sait comment ces choses-là se produisent. J'ai déjà vécu dans la division qu'habite l'honorable député de Peace-River (M. Low); je me rappelle qu'Edmonton et Calgary obtenaient tout, alors que les pauvres petites villes de Vegreville et de Red-Deer ne recevaient presque rien. Jusqu'ici, Montréal a réclamé beaucoup; quand ce n'était pas Montréal, c'était Québec.

Le pays doit progresser et se mettre à l'œuvre sans tarder. Il a une lourde dette à acquitter. Nous voulons que le travail et les talents de la population soient convenablement rémunérés. On peut et on devrait mettre en valeur le centre de la province de Québec. On retirerait d'abondants revenus de cette véritable mine d'or dont l'exploitation est négligée. Que faut-il faire pour cela?

On soumettait récemment, pour la retirer par la suite, une requête en vue de la construction d'un pont entre Québec et Lévis. On a également réclamé la construction d'un autre pont entre Montréal et Longueuil, sur la rive sud du Saint-Laurent. Sur une distance de 200 milles, de Montréal à Québec, aucun pont ne traverse le fleuve Saint-Laurent, et l'on peut voir, l'été, sur les deux rives, des centaines d'automobiles qui attendent la chance de traverser. Est-ce juste? Est-ce convenable? Je dis non. Plusieurs raisons militent en faveur de la construction d'un pont sur le fleuve Saint-Laurent, de Trois-Rivières ou des environs à la rive sud.

M. MacNICOL: C'est juste.

M. GARIÉPY: Le pont établirait des rapports nouveaux et ouvrirait des avenues au commerce; il rendrait service et donnerait satisfaction à un grand nombre de gens. Il y